

« Il y avait en Westphalie, dans le château  
de monsieur le baron de Thunder- ten- tronckh,  
un jeune garçon à qui la nature avait donné les  
mœurs les plus douces. Il avait le jugement  
assez droit, avec l'esprit le plus simple,  
c'est, je crois, pour cette raison qu'on le nommait Candide »

Kévin HIRIDJEE

Voltaire Candide ou l'optimisme

## Le modèle Westphalien

« Comment les traités ont-ils imposé de nouveaux modèles jusqu'à aujourd'hui ? ». Ainsi, après une analyse spectrale des différents concepts mis à jour par les traités en question, les exposants se sont attelés à un approfondissement sur l'évolution et l'actualité des paradigmes westphaliens.

En Europe, au XVIIe siècle la fréquence des guerres donne lieu à une forme de « concert des nations » dont *la paix de Westphalie* de 1648 constitue un aspect essentiel. La libération des Etats allemands du joug autrichien conduit à une redéfinition des frontières qui sont désormais pensées comme des tracés immatériels permettant d'assurer la territorialité et la souveraineté externe des Etats. « *Rex est imperato en regno suo* ». L'identité, le fait national et la culture trouvent en cette redéfinition de l'état un socle, un terreau.

Si la territorialité est à bien des égards l'antichambre de l'identité nationale, l'établissement de la souveraineté ne peut être compris qu'au regard d'un second principe crucial dans le système Westphalien : l'équilibre des puissances : aucun Etat ne doit être plus puissant que tous les autres réunis.

Un acteur nouveau succède au morcellement du pouvoir entre comtés, villages, duchés ; c'est l'Etat moderne. « Le centre des relations internationales, ce sont les relations (...) interétatiques » (R.Aron). Le monde est alors morcelé entre Etats au sein desquels la souveraineté doit être respectée par les états limitrophes en vertu de la conception westphalienne de la frontière.

Au nom de cette souveraineté, ceux-ci pourraient s'engager des luttes incessantes, fratricides et sanglantes. « Les sociétés gardent entre elles l'indépendance de la nature » (Rousseau). Paradoxe étonnant : alors que c'est *la guerre* a donné lieu à une nouvelle donne de

l'organisation internationale, le nouvel ordre Westphalien l'érige en instrument nécessaire à son fonctionnement. Par la réciprocité des obligations que les différents Etats entretiennent les uns envers les autres, une norme peut s'établir, donnant lieu à l'invention moderne qu'est le droit international

Les enjeux de cette nouvelle perspective ont été pérennisés au XXe siècle avec la *Realpolitik* des relations entre Etats qui établit une sorte de dialectique des puissants et des faibles au sein du monde international. Cette théorie fait de la force et de la guerre les deux moyens privilégiés qu'un Etat adopte afin d'asseoir son pouvoir sur la scène internationale ? Le monde prend alors la forme d' « un champ de force » (J.Lévy).

Toutefois, les événements du XXe siècle offrent à l'historiographie de nombreux exemples contrecarrant la continuité du modèle Westphalien. Dès 1919, au *Traité de Versailles*, Wilson rejette l'ancien principe d'équilibre des nations au profit de la sécurité collective, et d'une organisation aux velléités supranationales : la S.D.N. L'émergence et la prise en compte des nationalismes a précipité la dégradation du modèle Westphalien.

Les structures internationales mises en place après la Seconde guerre mondiale sont autant de tentatives de trouver une actualisation d'un nouvel ordre international. Une structure telle que l'O.N.U entérine la fin du modèle Westphalien dans la mesure où la souveraineté des états est repensée à la lumière du droit d'ingérence (voire du devoir d'assistance).

Depuis la fin de la Guerre Froide, la perception du temps s'est accélérée tandis que les distances sont en phases de s'abolir. Ainsi, les Etats perdent peu à peu leur importance face à l'émergence de réseaux qui exorcissent l'espace de l'importance de la frontière et par la même de la souveraineté étatique . Le terrorisme n'est que l'instrumentalisation perverse des fragilités de la structure post- Westphalienne. Parallèlement, l'importance des régions supplante l'autorité étatique au sein des structures supranationales. En un sens, la régionalisation peut se penser comme le stade suprême de la mondialisation.

Le sens donné au débat s'est largement appuyé sur les observations et les aspects contemporains de l'héritage Westphalien. Mais l'engagement des élèves de la conférence s'est accru lors des discussions lancées sur la signification, la portée et la viabilité de la guerre zéro mort. Finalement, une question directrice semble avoir émergé en filigrane : peut-il y

avoir une guerre justifiable ?

Les conflits violents peuvent être le revers de l'intégration nationale. Parfois, entre le crime et l'humanité, l'Homme choisit alors le crime. Mais la guerre ne s'apparente pas à toute forme de violence, « elle est une violence organisée » pour Bataille. À partir de là, l'idée d'une guerre zéro mort a pu froisser les sensibilités dans la mesure où elle se limite à une tentative pour un camp de protéger ses hommes, fussent ceux de l'ennemi périr. Si à l'intérieur des frontières, l'Etat est intégrateur et protecteur, il entretient à l'égard des autres Etats une relation très exclusive de rivalité et de violence.

La réflexion sur la guerre pose donc la question de la « guerre juste ». Pour qu'elle le soit, il convient de considérer qu'elle revêt en partie un caractère humain et non uniquement bestial. Quoi qu'il en soit, « la guerre est avant tout une relation d'Etat à Etat (...) Et chaque Etat ne peut avoir comme ennemi que d'autres Etats, et non pas des hommes » (J.J. Rousseau). La guerre est alors tributaire de l'organisation politique et l'on en revient à la fameuse citation de Clausewitz : « La guerre n'est que la continuation des relations politiques avec d'autres moyens ».

S'il apparaît que la pérennité du modèle Westphalien est en perte de vitesse, les idées directrices de ce qui fut jadis le nouvel ordre international continuent à guider nos contemporains dans la recherche d'un compromis entre leurs libertés individuelles.

Toutefois, la violence, comme revers de la médaille de l'avènement de l'Etat, ainsi que les orientations et les significations de la guerre moderne, fondée sur une capacité de destruction voire d'annihilation des espaces et des formes de vie, conduit à souscrire à l'idée de René Girard « qu'aujourd'hui, on ne peut pas croire que c'est autre chose que l'Homme qui nous menace ».